



SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
DRÔME

Mardi 5 juillet 2022
Communiqué de presse

Saint Marcel-lès-Valence

Huit nouveaux logements pour les gens du voyage

Ce 5 juillet, à Saint Marcel-lès-Valence, inauguration de huit logements entièrement adaptés aux besoins des gens du voyage. Une solution clé en main pour les familles qui souhaitent se sédentariser.

Après 15 mois de travaux, les huit maisons individuelles mitoyennes de type T2 sont sorties de terre, chacune dotée d'un grand parking, pour voitures et caravanes, et d'un petit jardin. Les espaces extérieurs ont été pensés pour faciliter la manœuvre de véhicules longs. L'habitation s'organise sur 60 m² autour d'un séjour avec cuisine semi-ouverte, une chambre, une salle d'eau, un WC, une buanderie et une terrasse. Le tout entièrement adapté au handicap et conçu pour favoriser les économies d'énergie.

Ces logements, proposés à la location, apportent une vraie solution aux familles qui souhaitent s'installer de façon pérenne sur la commune. Les loyers modérés s'élèvent à 340 € auquel s'ajoutent 70 € de charges pour l'entretien général et la gestion des communs.



Cet aménagement répond à l'obligation de créer une aire pour accueillir les gens du voyage* pour toute commune de plus de 5 000 habitants, seuil dépassé par Saint-Marcel-lès-Valence en 2012. Valence Romans Agglo, qui a la compétence « Accueil des gens du voyage » depuis 2016, a proposé d'aménager un terrain nu en terrain familial locatif. Terrain sur lequel huit familles étaient déjà installées depuis quelques années avec l'accord du propriétaire.

La réalisation de l'opération a été confiée à SOLIHA, premier acteur associatif national de l'habitat privé à usage social. Acquis initialement par la commune, le terrain (5 549 m²) est cédé pour un euro symbolique à SOLIHA Drôme qui pilote alors le projet et les travaux entre janvier 2021 à mars 2022.

L'opération représente un investissement de 1 170 000 € TTC, subventionnée par l'Etat (96 000 €), le Département de la Drôme (140 000 €), Valence Romans Agglo (110 000 €), la commune de Saint-Marcel-lès-Valence (50 000 €) et la Fondation Abbé Pierre (116 561 €). Le solde a fait l'objet d'un prêt contracté par SOLIHA Drôme auprès de la Banque des Territoires.

Accompagner les huit ménages

Depuis 2019, SOLIHA Drôme assure aussi l'accompagnement social des familles. Pendant la durée du chantier, les huit ménages ont pu rester sur place, dans une zone sécurisée située à l'extrémité du terrain. Associés dès la définition du projet et pendant toute la durée des travaux, ils ont notamment été consultés sur l'emplacement, la configuration du lieu et l'aménagement des maisons.

SOLIHA a également aidé les familles dans leur installation pour le montage des dossiers APL, l'ouverture des compteurs ou encore le conseil dans la gestion budgétaire et la maîtrise des énergies. Un travail d'accompagnement qui se poursuit aujourd'hui autour des projets des ménages.

Bien accueillir les gens du voyage, une priorité

Dans le cadre du nouveau schéma départemental d'accueil des Gens du voyage, l'Agglo sera amenée à impulser la construction de 48 autres logements sociaux adaptés de ce type sur les communes de Bourg-de-Péage, Chabeuil, Chatuzange-le-Goubet, Etoile-sur-Rhône et Romans-sur-Isère.

Outre sa politique d'accueil pour les familles sédentarisées ou en voie de sédentarisation, l'Agglo gère et anime également quatre aires d'accueil et une aire de grand passage, en lien avec l'Association des gens du voyage 26/07. Un coordinateur de l'Agglo est présent sur le terrain à l'écoute des familles et de leurs besoins. Il remplit aussi une mission de médiation lors de l'installation illicite de groupes sur le territoire.

* obligation prescrite par le schéma départemental d'accueil des gens du voyage 2013-2018.

Contact presse

Herveline Réhault | 04 75 63 76 45 | 06 28 83 94 98 | herveline.rehault@valenceromansagglo.fr
valenceromansagglo.fr et suivez nous sur

